

## LA VILLE VOUS RENSEIGNE

### AVIS PUBLIC

#### DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

**Demande de dérogation mineure relativement à l'installation d'un revêtement en bandeau d'un matériau de type tôle galvanisée pré peinte situé sur la partie supérieure des façades principales des bâtiments du projet intégré commercial sur les lots 4 304 522, 3 848 058, 3 847 265 et 3 846 416 (ancien 810 Saint-Paul).**

**Avis public** est donné par la soussignée, Directrice générale / Greffière adjointe de la Ville de Saint-Rémi, que le Conseil municipal étudiera une demande de dérogation mineure au règlement de zonage # V 467-07 relativement à l'immeuble mentionné en titre, lors d'une séance publique qui sera tenue à la séance ordinaire du Conseil municipal **le lundi 8 mars 2010 à 20h00** dans la salle du Conseil à la Mairie située au 155 rue de la Mairie à Saint-Rémi.

Cette demande de dérogation mineure est décrite comme suit:

Nature de la demande : Demande de dérogation mineure de façon à autoriser l'installation d'un revêtement sur la partie supérieure des bâtiments occupant 24% de superficie des façades principales en tôle galvanisée pré peinte pour un projet intégré commercial dont la norme n'autorise pas, sur les façades principales, les revêtements en tôle galvanisée pré peinte;

Effet de la demande : Permettre un revêtement de type F, uniquement le paragraphe 1, la tôle galvanisée pré peinte sur la partie supérieure des bâtiments occupant au plus 24% de superficie des façades principales malgré le non respect de la norme sur les matériaux de parement extérieur édictée à l'article 1.3 de la section 1 du chapitre 4 au Règlement de zonage #V 467-07.

Prenez également avis que toute personne intéressée peut se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande, à l'endroit et à l'heure indiqués ci-haut.

Le présent avis public est donné conformément à l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

**Donné à Saint-Rémi, ce 19<sup>e</sup> jour du mois de février 2010.**

**Nancy Corriveau, g.m.a. Directrice générale / Greffière adjointe**

### AVIS PUBLIC

#### DEMANDE DE DÉROGATIONS MINEURES

**Demande de dérogations mineures relativement à l'implantation d'un nouveau projet commercial lot 3 846 695 (787 rue Notre-Dame).**

**Avis public** est donné par la soussignée, Directrice générale / Greffière adjointe de la Ville de Saint-Rémi, que le Conseil municipal étudiera une demande de dérogations mineures au règlement de zonage #V 467-07 relativement à l'immeuble mentionné en titre, lors d'une séance publique qui sera tenue à la séance ordinaire du Conseil municipal **le lundi 8 mars 2010 à 20h00** dans la salle du Conseil à la Mairie située au 155 rue de la Mairie à Saint-Rémi.

Cette demande de dérogations mineures est décrite comme suit :

Nature de la demande : Demande de dérogation mineure de façon à réduire la largeur d'une allée de circulation de zéro virgule soixante neuf (0,69) mètre dont la largeur minimale est de quatre (4) mètres;

Demander de dérogation mineure de façon à utiliser une allée de circulation pour le stationnement de véhicules automobiles dont la norme n'autorise pas l'utilisation d'une allée de circulation à des fins de stationnement;

Demander de dérogation mineure de façon à réduire la distance entre une ligne de lot d'un (1) mètre pour les bacs, conteneurs à déchets et à matières recyclables (dépôt) dont la distance est minimalement d'un (1) mètre d'une ligne de lot.

Effet de la demande : Permettre une allée de circulation de trois virgule trente-et-un (3,31) mètres malgré le non respect de la norme sur les dimensions des allées de circulation édictée au tableau de l'article 2.1 de la section 2 du chapitre 6 au Règlement de zonage # V 467-07;

Régulariser la situation existante afin d'autoriser les cases de stationnement dans une allée de circulation malgré le non respect de la norme sur l'aménagement des espaces de stationnement édictée à l'article 3.1 de la section 3 du chapitre 6 au Règlement de zonage # V 467-07;

Autoriser les bacs et les conteneurs à déchets et à matières recyclables à zéro (0) mètre d'une ligne de lot malgré le non respect de la norme sur les usages, construction, bâtiments et équipements accessoires au bâtiment principal autorisés dans les cours et les marges édictée à la ligne 25 du tableau de l'article 4.6 de la section 4 du chapitre 3 au Règlement de zonage # V 467-07.

Prenez également avis que toute personne intéressée peut se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande, à l'endroit et à l'heure indiqués ci-haut.

Le présent avis public est donné conformément à l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

**Donné à Saint-Rémi, ce 19<sup>e</sup> jour du mois de février 2010.**

**Nancy Corriveau, g.m.a. Directrice générale / Greffière adjointe**

## DU CÔTÉ DES ORGANISMES

### COMITÉ DES CITOYENS EN SÉCURITÉ PUBLIQUE (CACSP SAINT-RÉMI)

Le Comité d'action des citoyens en sécurité publique, en collaboration avec la Sûreté du Québec, vous informe :

- N'oubliez pas d'activer le système d'alarme chaque fois que vous quittez la maison;
- Gardez la porte du garage et toutes autres portes donnant sur le garage ou la maison fermées à clé, que vous soyez absent ou non;
- Si vous partez pour plus d'une journée, demandez à un voisin de bien vouloir ramasser votre journal et votre courrier.

Pour des informations et des commentaires par courriel : [cacsp.coordonnateur@hotmail.com](mailto:cacsp.coordonnateur@hotmail.com) ou [cacsp.st-remi@hotmail.com](mailto:cacsp.st-remi@hotmail.com)

### SI VOUS AVEZ UN ENFANT OU QUE VOUS CONNAISSEZ QUELQU'UN AYANT UN ENFANT QUI AURA 5 ANS AVANT LE 30 SEPTEMBRE 2010.

Le temps des inscriptions en maternelle a débuté depuis le 1<sup>er</sup> février 2010. Pour faire une inscription, il faut se rendre à l'école Saint-Viateur, **de 8h30 à 11h30 et de 13h00 à 15h30**, du lundi au vendredi avec les documents suivants : **le certificat de naissance (grand format), la carte d'assurance maladie de l'enfant et une preuve de résidence du parent.**

### DISCO JEUNESSE

Le Club Optimiste de Saint-Rémi et le Club Opti-Jeunes invitent tous les jeunes de la région âgés de 9 à 15 ans à participer à la disco jeunesse, organisée pour eux le **vendredi 19 février 2010**. La Dansatek fera l'animation et la musique **de 19h00 à 23h00** au centre communautaire de Saint-Rémi. Le coût d'entrée est de 5\$, incluant le vestiaire et des prix de présence.

Grâce à la collaboration de la Ville de Saint-Rémi, la surveillance extérieure et intérieure sera accrue lors des discos. Les **prochaines discos** auront lieu les : **12 mars, 26 mars et le 9 avril 2010.**

### CLUB DES LOISIRS DE L'ÂGE D'OR SAINT-RÉMI

Le Club des Loisirs de l'Âge d'Or vous invite à une soirée dansante à la salle de l'Âge d'Or, le **samedi 20 février à 19h30** avec le professeur, Mariette Deslauriers. Coût : 10\$ incluant le buffet durant la soirée.  
Pour informations : Monique McKenzie au **450 454-4708**. Bienvenue à tous!

\*\*\*\*\*

### CHEVALIERS DE COLOMB 4<sup>E</sup> DEGRÉ ASSEMBLÉE 1715 CHAMPLAIN

Les Chevaliers de Colomb vous invitent à un brunch le **dimanche 21 février de 8h30 à 12h30** au centre communautaire de Saint-Rémi. Coût : 6\$ pour les adultes, 3\$ pour les enfants de 6 à 10 ans et gratuit pour les 0 à 5 ans. Au menu : Oeufs, bacon, patates, fèves au lard, rôties, café ... le tout à volonté. Pour informations : Jean-Louis St-Marseille au **450 454-2517**.

\*\*\*\*\*

### ACTIVITÉS DE FERMIERES

Le Cercle de Fermières de Saint-Rémi tiendra sa prochaine réunion, le **2 mars 2010 à 19h00** à la salle Neptune du centre communautaire de Saint-Rémi. Invitée : Johanne Gagnon, Naturothérapeute (la femme à son meilleur).

Le souper à la Cabane à sucre se tiendra au Shack de Saint-Urbain le **4 mars** prochain. Les billets du dîner spectacle du 70<sup>e</sup> anniversaire (chanteuse Claudette Dion) sont disponibles. Réservez dès maintenant votre ou vos billet(s) au coût de 25\$/personne (entrée limitée et aucun billet ne sera vendu à la porte). Pour informations et/ou réservation pour l'une ou l'autre de ces activités, communiquez avec Danielle Bergevin au **450 454-5343**. Membres et non-membres sont les bienvenus.

\*\*\*\*\*

### SERVICE D'ACTION BÉNÉVOLE "AU COEUR DU JARDIN" inc.

#### PROCHAINE SORTIE DU SERVICE D'ACTION BÉNÉVOLE

Prenez note de la prochaine sortie de socialisation d'un jour prévue pour les personnes de 55 ans et plus autonomes:

**10 mars (mercredi) :** Carrefour Laval

Départ: 8h45 / Coût: 6\$. / Inscription: dès le 26 février.

Pour informations ou réservation, téléphonez à Ginette au **450 454-6567**. Les personnes intéressées et résidant à l'extérieur de Saint-Rémi, mais sur le territoire de la MRC des Jardins-de-Napierville, devront se rendre à nos bureaux de Saint-Rémi pour y participer.

### LE SERVICE DES PETITES COMMISSIONS

Vous êtes une personne aînée ou une personne malade autonome! Un service d'épicerie par minibus vous est offert au coût minime de 4\$. Nous allons vous chercher à domicile et nous vous amenons au marché d'alimentation, à la pharmacie, à l'institution financière ainsi qu'au bureau de poste afin que vous puissiez procéder à vos achats ou autres. Une fois terminé, le conducteur vous reconduira à domicile avec vos emplettes. Ce service se fait tous **les vendredis dès 8h45 à Saint-Rémi**. Pour inscription ou informations, composez le **450 454-6567**.

### PÉTANQUE-ATOUT

Le SAB vous invite à participer à son activité "Pétanque-Atout" **du mercredi à 13h15**. C'est gratuit et amusant, c'est un mélange du jeu de base-ball et du jeu de poches. Deux équipes sont formées au hasard et le tout se déroule dans l'harmonie et vous permet, par le fait même, de rencontrer des gens. Nul nécessaire de courir, il faut seulement arriver à temps... c'est-à-dire avant les 3 retraits. Cela se fait à l'intérieur de nos bureaux situés au 1030 Notre-Dame à Saint-Rémi. Pour informations, téléphoner à Ginette au **450 454-6567**. Au plaisir de vous rencontrer!

### IMPÔT

Prenez note que si vous êtes une personne à faibles revenus (14000\$ et moins) et que vous cherchez un endroit pour faire faire vos impôts, eh bien, le SAB vous en donne l'opportunité. Pour ce faire, vous devez apporter tous vos relevés et vos formulaires (fédéral / provincial) et prendre rendez-vous avec Ginette pour une entrevue au **450 454-6567**. Ce service est offert aux personnes demeurant sur le territoire de la MRC des Jardins-De-Napierville seulement et est gratuit.

\*\*\*\*\*

### UTA DE L'UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE À NAPIERVILLE PLUSIEURS NOUVEAUTÉS PARMIS LES ACTIVITÉS DE L'HIVER 2010

L'Antenne universitaire du troisième âge (UTA) de l'Université de Sherbrooke les Jardins-de-Napierville lance son programme d'activités pour la session d'hiver 2010.

Parmi les activités offertes cet hiver, on note plusieurs innovations : **les causeries du jeudi à Napierville** (Honoré Mercier, notre premier « vrai » Premier Ministre avec Pierre Couture, la Russie et Transsibérien sans frontière avec Jacques Leclerc, le monde de l'opale avec Suzanne Messier, l'énergie éolienne ou je récolte à tout vent avec Alain Bonnier et la maladie : le « mal a dit » avec Jean-Marie Berlinguette. Une invitation particulière à la **séance d'informations et d'inscription** est lancée aux personnes qui désirent en apprendre davantage. L'événement aura lieu le **jeudi 25 février de 13h30 à 15h30**, au centre communautaire de Napierville. Le programme des activités offertes est disponible sur le site Internet : [www.usherbrooke.ca/uta/programme/monteregie](http://www.usherbrooke.ca/uta/programme/monteregie)

\*\*\*\*\*

### SOURIRE SANS FIN

#### CUISTOT EN HERBE

Hé cuistot en herbe, tu as entre 8 et 12 ans, tu as le goût d'occuper ta semaine de relâche **du 1<sup>er</sup> au 5 mars 2010** et la saine alimentation t'intéresse. Viens apprendre à cuisiner des recettes faciles que tu vas adorer. À Sourire sans fin tu peux apprendre un tas de choses sur l'alimentation tout en t'amusant et aussi faire des visites intéressantes.

L'activité se déroulera entre 9h00 et 15h00. Le coût est de 10\$ pour la semaine. Réserve ta place le plus tôt possible car elles sont limitées. Nous allons te chercher et te reconduire chez toi si tu n'as pas de transport.

Pour plus de renseignements communique avec Ariane Laverdure au **450 454-5747**.

#### ATELIER YAPP

Sourire sans Fin offre une série d'ateliers Y'APP (Y a personne de parfait) pour les parents qui ont des enfants 0-5ans, **à partir du 1<sup>er</sup> mars 2010 de 18h30 à 20h30** au Chalet des loisirs de Napierville. Si tu te sens dépassé, que tu as le goût de partager tes expériences et de rencontrer d'autres parents, viens au YAPP. Les thèmes abordés seront la discipline, le développement, la sécurité, etc. C'est un lieu d'échanges et de partage qui se font par le biais de jeux et de questionnaires. Une halte garderie est disponible sur place et gratuite. Pour inscription ou informations demandez Mélanie Lefrançois au **450 454-5747**.

#### INITIATION À LA COUTURE ET AU TRAVAIL DE BOIS

Vous avez le goût d'apprendre à créer des objets pour vous et les vôtres? Nous avons un atelier de couture, un atelier de bois bien équipé et des bénévoles qui veulent transmettre leurs connaissances. En apprenant la base vous pourrez faire vous-même des projets tout en économisant. Venez nous rencontrer, vous serez fière de vous. Des objets exclusifs fabriqués de vos mains, des économies en vue et des moments inoubliables à créer et à partager en équipe. Des groupes d'un maximum de 5 personnes, pour 5 semaines consécutives. Inscription: 10\$ par personne, appelez Denise Daoust au **450 454-5747**. Halte garderie et transport offerts gratuitement.

\*\*\*\*\*

#### À QUI LA CHANCE D'ASSISTER À UN MATCH DES CANADIENS ?

La « Coopérative jeunesse de services » de Saint-Rémi, parrainée par le Carrefour jeunesse-emploi, se prépare pour ses activités d'été 2010. Cette année nous organisons un tirage : le 1<sup>er</sup> prix est une paire de billets pour assister à un **Match des Canadiens de Montréal affrontant Tampa Bay**, le **9 mars 2010** au Centre Bell et notre 2<sup>e</sup> prix est une paire de billets pour un **spectacle de Marie-Mai**, le **3 avril** prochain au Cabaret Théâtre du Vieux Saint-Jean. Nous avons 500 billets à vendre : 1 billet pour 5,00\$ ou 3 billets pour 10,00\$. Tous les profits iront au bon fonctionnement de la Coop « Vois la jeunesse », édition 2010. Pour vous procurer des billets adressez-vous au Carrefour jeunesse-emploi au 18, rue Sainte-Thérèse, Saint-Rémi, tél. : **450 454-5814**. Merci de nous encourager et bonne chance à tous !

\*\*\*\*\*

#### FABRIQUE DE SAINT-RÉMI : SOUPER BÉNÉFICIE DU 13 MARS 2010

Dans la continuité de nos activités de financement, la Fabrique de la paroisse de Saint-Rémi organise encore cette année un souper bénéfique qui aura lieu le **13 mars 2010**, sous la présidence d'honneur de Monsieur Michel Lavoie, maire de Saint-Rémi. Les profits de ce souper serviront à payer les dépenses d'opération et d'entretien de la Fabrique. Quelques 500 personnes participeront à ce souper annuel; dépêchez-vous de réserver votre table.

Les organisateurs privilégient encore cette année la vente de tables complètes au coût de 800\$ soit 100\$ du couvert. Les organisateurs du souper, les marguilliers et le secrétaire de la paroisse ont des billets à vendre. Un reçu d'impôt de 50\$ du couvert pourra être émis aux personnes qui le demandent.

Comité organisateur : Louise Ste-Marie-Rougeau, Ginette Pigeon-Cloutier, René Rougeau, Yvon Ste-Marie, Jean-Claude Monière, Pierre Sauriol, Gérald Trudeau, Monique Mackenzie et les marguilliers.